



Association des Petites Villes de France

Budget 2015 : une année rude pour les petites villes

***Enquête sur les coupes
budgétaires à venir dans les
petites villes***

Octobre 2014

Méthodologie

Echantillon : Questionnaire internet envoyé par courrier électronique du 22 septembre au 17 octobre 2014 à toutes les petites villes de France (strate de 3.000 à 20.000 habitants). Etude réalisée à partir d'un panel de 200 réponses.

L'analyse quantitative des résultats du questionnaire a été complétée par une analyse qualitative, constituée des commentaires laissés par les sondés.

Synthèse

A la veille d'une forte diminution des dotations de l'Etat aux collectivités locales et alors que les débats parlementaires sur le projet de loi de finances pour 2015 viennent de démarrer, l'Association des petites villes de France a lancé une enquête afin d'évaluer l'impact de la baisse pluriannuelle des dotations sur les investissements et les services publics locaux.

Alors que les collectivités locales dans leur ensemble devraient voir le montant de leurs dotations baisser de 11 milliards d'euros d'ici 2017, l'année 2015 – première année du mandat municipal 2014-2020 - se caractérise par d'importantes coupes budgétaires dans les petites villes. Si le traditionnel cycle électoral est bien souvent marqué par une diminution des investissements en début de mandat, cette diminution des dotations risque non seulement d'aboutir à une chute de l'investissement mais, pour la première fois, à une diminution des services publics de proximité.

Rappelons que ce décrochage global vient s'ajouter à une inflation normative que l'on peine à réguler, et qui se traduit par une hausse des dépenses contraintes, estimées à près de 2 milliards d'euros : CNRACL, revalorisation des rémunérations des catégories C, hausse de la TVA, rythmes scolaires, emplois d'avenir, accessibilité, normes environnementales... Aussi, dans un contexte de contrainte budgétaire, certains élus locaux n'hésitent plus à ne pas appliquer certaines normes.

A l'heure où les collectivités locales établissent leur budget 2015 et leur stratégie financière pour ce nouveau mandat, **l'APVF a souhaité recueillir les premiers témoignages des élus de petites villes.**

Forte diminution des dépenses locales

70 % des maires de petites villes s'apprêtent à diminuer à la fois leurs dépenses d'investissement et leurs dépenses de fonctionnement :

- ▶ **En moyenne -20% pour les dépenses d'investissement**
- ▶ **Des économies de gestion entre 100M€ et 400M€**

Sur 200 petites villes, 70% d'entre elles vont diminuer l'ensemble de leurs dépenses pour le budget 2015. Cette baisse portera à la fois sur les dépenses d'investissement et sur les dépenses de fonctionnement.

S'agissant des dépenses d'investissement, **les petites villes envisagent en moyenne une baisse de 20% de leurs investissements. Mais il ne s'agit que d'une moyenne et si pour certaines petites villes la baisse ne représentera que 10%, pour d'autres elle pourrait s'élever à 40%.**

En considérant que les communes et leurs groupements assument environ 50% des investissements publics et que la part des investissements des petites villes représente 14%, cette diminution moyenne de 20% des investissements dans les petites villes aura un impact non négligeable sur les investissements publics locaux, et de ce fait sur la croissance et l'emploi.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, il convient de rappeler au préalable que les dépenses de personnel représente près de la moitié des dépenses de fonctionnement et que les dispositions relatives à la fonction publique territoriale sont définies au niveau national. Ainsi, les maires ne disposent pas de marges de manœuvre importantes dans la gestion de leurs ressources humaines et de ce fait, force est de constater que la section de fonctionnement des budgets des petites villes est relativement rigide.

Toutefois, selon les petites villes, les économies de gestion pourraient représenter entre 100M€ et 400M€.

Les principaux services publics locaux concernés par ces coupes budgétaires

La culture, le parent pauvre des budgets locaux 2015

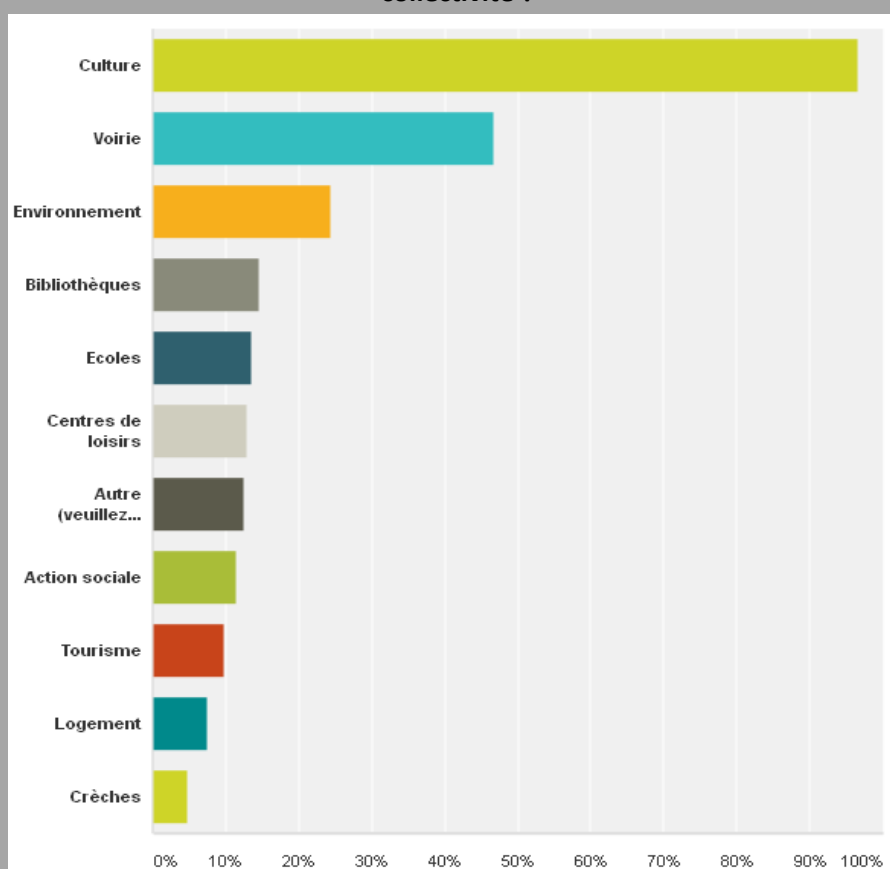
Sur 200 petites villes, la culture, la voirie et l'environnement seront les principaux services impactés par la baisse des dotations

En effet, **95% des petites villes interrogées envisagent des coupes budgétaires dans le domaine de la culture** : organisation de manifestations culturelles, création et gestion des équipements sportifs et des salles de spectacles ou encore des subventions reversées aux associations sportives et culturelles.

La voirie et l'environnement seront également touchés par ces coupes budgétaires.

Il ressort également de l'enquête qu'une multitude de services publics locaux seront concernés mais dans une moindre mesure (cf. graphique) : les bibliothèques, les écoles maternelles et élémentaires, les centres de loisirs et les activités périscolaires, le logement, les crèches ou encore l'action sociale. Bien qu'il soit encore difficile d'apporter une estimation précise des conséquences de ces principales coupes budgétaires sur l'emploi et la croissance, il convient néanmoins de rappeler que la culture représente au niveau national 3,2% du PIB.

Quels sont les services publics qui seront concernés par les coupes budgétaires de votre collectivité ?



Des outils de gestion pour pallier la baisse des dotations

- ▶ 60% des maires de petites villes échelonnent leurs investissements et renforcent la mutualisation
 - ▶ 55% des maires supprimeront ou ne remplaceront pas certains postes
-

Cette baisse des dotations obligent les collectivités locales à adapter leur stratégie financière de manière à ne pas renoncer à tous les investissements et à préserver autant que possible la qualité de leurs services publics.

Pour ce faire :

- ▶ 64% des petites villes rééchelonnent leurs investissements
- ▶ 59% des petites villes renforceront la mutualisation des services et des moyens
- ▶ 56% des petites villes ne renouvelleront pas ou supprimeront certains postes
- ▶ 36% des petites villes diminueront ou suppriment des subventions
- ▶ 23% des petites villes renonceront définitivement à certains investissements
- ▶ 10% des petites villes fermeront partiellement certains services publics

Des ressources additionnelles pour pallier la baisse des dotations

57% des maires de petites villes auront recours à des ressources additionnelles pour pallier la baisse des dotations

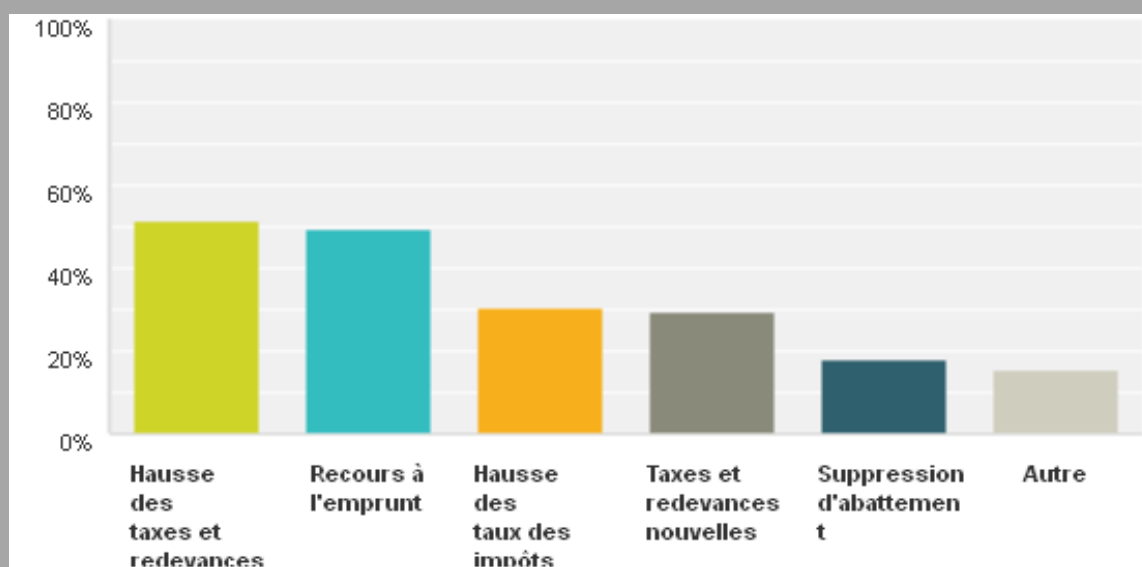
Outre les économies de gestion, 57% des maires de petites villes n'auront d'autres choix que de recourir à des ressources additionnelles. **Ces ressources additionnelles se traduiront majoritairement par une hausse des taux et des tarifs des taxes et redevances et par le recours à l'emprunt.**

Parmi ces 57% de maires, 30% d'entre eux augmenteront les taux des impôts locaux et 30% institueront des taxes et des redevances nouvelles. Dans ce dernier cas, il s'agira notamment de l'instauration d'une taxe de séjour et de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures.

Dans 18% des cas, les maires de petites villes renonceront à certains abattements facultatifs notamment en matière de taxe d'habitation et de taxes foncières.

De manière plus anecdotique mais non moins intéressante, des maires de petites villes ont décidé de remettre à jour leurs bases, ce qui ne pourra aller que dans le sens d'une plus grande égalité devant les charges publiques. D'autres auront recours à la vente de biens immobiliers et de terrains ou encore à l'augmentation des biens mis en location.

Les ressources additionnelles pour pallier la baisse des dotations

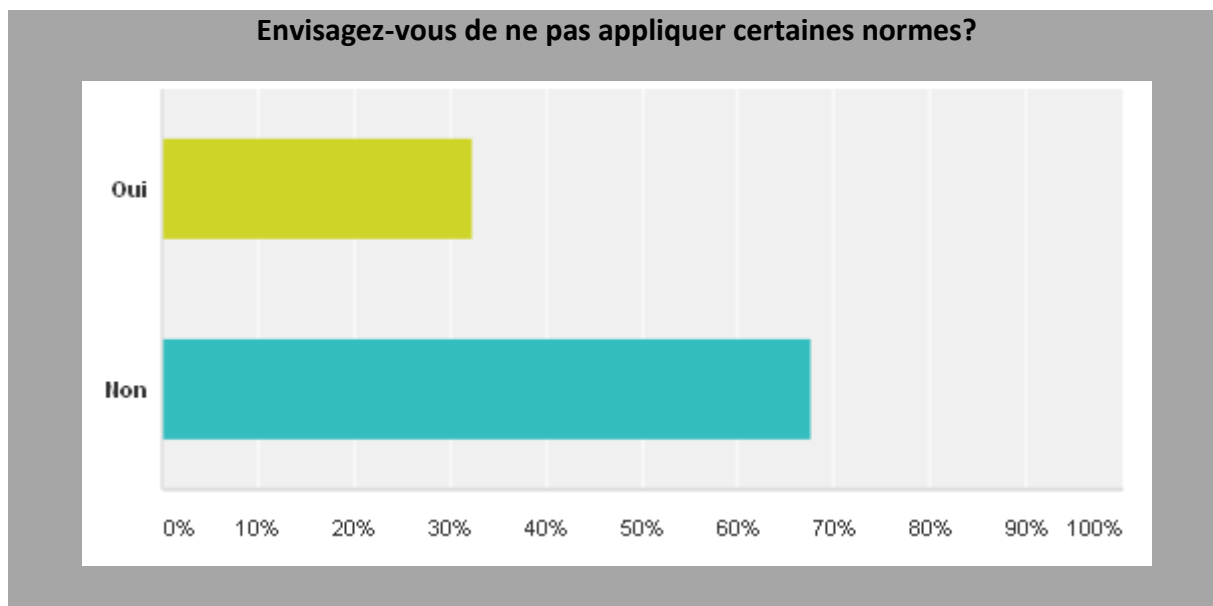


Dépenses contraintes: des maires lèvent le tabou de la non application des normes

33% des maires de petites villes envisagent de ne pas appliquer certaines normes

Face à la problématique de l'inflation normative dans un contexte de rigueur budgétaire, l'APVF a souhaité mieux comprendre les difficultés des maires des petites villes.

Parmi les 200 élus de petites villes interrogés, près de 33% d'entre eux n'hésitent plus à indiquer qu'ils n'appliqueraient pas certaines normes dès lors que celles-ci ne sont pas obligatoires et n'engagent pas la sécurité de la population.



Près de 86% des maires interrogés considèrent ces normes trop coûteuses et la majorité d'entre eux les juge techniquement difficiles à mettre en œuvre. De nombreux maires dénoncent des normes inadaptées et parfois même des normes doublons qui pèsent lourdement sur les budgets locaux.

Les normes les plus souvent dénoncées sont **les normes environnementales, sportives, et les normes d'accessibilité.**

Pour atténuer ces fortes contraintes techniques et financières, les élus de petites villes demandent notamment :

- la possibilité d'adapter certaines normes à la spécificité des territoires
- de revoir l'étalement dans le temps des normes les plus coûteuses

Conclusion

Bien que les budgets municipaux ne soient pas encore votés, l'APVF a pu recueillir les premiers témoignages de maires de petites villes sur les décisions financières et politiques pour 2015.

Il en ressort que les équilibres financiers vont se modifier par la baisse des dotations. Des mécanismes de péréquation "horizontale" et "verticale" sont mis en œuvre pour aider les communes les plus en difficulté, et l'APVF est attachée à leur montée en puissance. Malgré tout, de nombreuses petites villes devront absorber en très peu de temps une forte baisse de leurs recettes de fonctionnement.

Pour beaucoup, cette baisse se traduira par une chute de l'investissement et des difficultés dans le fonctionnement des services publics.

Bien que des mesures puissent être prises pour tenter de soutenir l'investissement local, comme la réforme du FCTVA, celles-ci ne pourront pas compenser la baisse des dotations et n'auront pas réellement d'incidence sur le fonctionnement des services publics.

Les maires de petites villes sont largement mobiliser pour accroître les efforts en matière de mutualisation et de gestion stricte des ressources humaines. Mais là encore, eu égard à la rigidité de la section de fonctionnement, les leviers ne sont pas si importants.

C'est pourquoi, les collectivités locales peuvent constituer de véritables partenaires du redressement du pays à la condition que le Gouvernement prenne en compte leurs difficultés et leur capacité de soutien à l'emploi local.

Trop souvent malmenés dans les médias, les collectivités œuvrent sans relâche pour préserver l'activité économique sur le territoire et ont démontré au cours de ces dernières années leur rôle indispensable d'amortisseur social. Il s'agirait d'appeler à une réhabilitation de l'action locale, indispensable à la croissance nationale.